

Place du corps en éducation musicale

Corps et pratiques musicales

Toute activité musicale engage le corps, à la fois transmetteur et récepteur de musique. Le geste, vecteur de l'expression sensible, est mobilisé en permanence, qu'il s'agisse d'investir le champ de la production ou celui de la perception.

La voix, par exemple, émane du corps, elle y prend naissance. Loin de mobiliser uniquement l'appareil phonatoire, le geste vocal engage l'ensemble du corps, lequel devient un instrument dont l'enfant affine peu à peu la maîtrise.

L'écoute, quant à elle, déclenche spontanément chez l'enfant un processus gestuel – mouvement du corps pour approcher le mouvement du son – sur lequel les démarches pédagogiques peuvent largement s'appuyer.

Enfin, lors des pratiques rythmiques ou instrumentales, l'implication du corps relève de l'évidence, la qualité du son et la précision des réalisations dépendant étroitement de la qualité du geste.

D'une façon générale, « *il est important qu'il [l'enfant] ait pu expérimenter avec sa voix et son propre geste toutes sortes de dynamiques sonores liées à ses émotions. Petit à petit, il jouera des sons de qualité toujours plus musicale.*¹ »

Essentiel, ce lien entre corps et musique est systématiquement convoqué dans l'ensemble des pratiques musicales :

- pratiques vocales : chant, jeux vocaux (voix parlée, voix chantée) ;
- pratiques rythmiques, notamment en percussions corporelles ;
- pratique d'écoute : sollicitation du geste, du graphisme ;
- pratiques instrumentales : jeu sur de petites percussions ou des corps sonores ;
- mises en mouvement plus globales : déplacements, danses collectives, expression corporelle.

Disponibilité corporelle et geste musical

« Mobiliser son corps pour interpréter² »

La qualité du geste vocal ou instrumental repose sur l'efficacité de la mobilisation corporelle. Celle-ci suppose un état de disponibilité physique et mentale, condition indispensable à l'expression musicale. « L'expression artistique se manifeste le plus souvent à travers des gestes. De la qualité des états musculaires et nerveux dépend une plus ou moins grande liberté de mouvements et, par là même, d'expression³. »

Ainsi, dans l'exemple de la pratique vocale, une émission alliant justesse et expressivité nécessite une phase préparatoire préalable concernant la posture (équilibre entre détente et tonicité), le souffle, l'échauffement vocal, etc. Préparer cet état de disponibilité de la voix et du corps, l'entretenir tout au long de l'activité sont des facteurs indispensables à l'aboutissement d'une pratique maîtrisée et sensible.

Plus largement, quelles que soient les activités mises en œuvre, de nombreux paramètres influent sur la disponibilité corporelle des élèves et, par conséquent, sur la qualité de la concentration et de l'expression musicale, sur l'aisance avec laquelle chacun insère sa participation au sein du groupe, sur le plaisir de faire ou d'écouter la musique. L'enseignant doit ainsi veiller à établir des conditions confortables, favorables à l'engagement dans le geste musical : lieu et installation des élèves, durée de l'activité, qualité du matériel, choix d'un répertoire approprié, respect des capacités vocales et motrices.

Geste, représentation mentale et mémorisation

Sollicité dans une large diversité de pratiques relevant de l'interprétation, de l'exploration ou de l'écoute, le geste révèle ou transmet la pensée musicale. On distingue :

- le geste qui produit le son : geste vocal, instrumental ;
- le geste qui répond à la sollicitation musicale : mise en mouvement, graphisme, etc.

Contribuant à l'interaction entre perception et production, ces différents types de mobilisation corporelle sont fréquemment associés au sein d'une même situation pédagogique.

À chaque fois, il importe d'amener l'enfant à développer une attention aux sensations liées aux gestes effectués. Chacune d'entre elles correspondant à une réalité sonore particulière, l'élève est ainsi en mesure de cultiver une mémoire corporelle qui précise et complète sa représentation mentale du son.

C'est à cette mémoire combinée du geste et du son, mémoire sensorimotrice qui associe impressions kinesthésiques et impressions auditives, que l'élève fait appel pour reproduire puis dépasser les expériences déjà vécues : il la mobilise pour anticiper le résultat de la production sonore et servir l'intention musicale, il l'enrichit de nouvelles découvertes et d'ajustements successifs.

À cet égard, la fréquence et la régularité des pratiques sont indispensables, à la fois pour conforter la mémorisation et pour développer les habiletés gestuelles : « La voix, l'écoute et la mémoire se développent par des sollicitations régulières dans des situations et sur des objets variés⁴ ».

2. Éducation musicale, cycle 3, *BOEN* spécial n° 11 du 26 novembre 2015.

3. Maurice Martenot, Christine Saito, *La relaxation active : le corps, expression de l'être*, Le Courrier du Livre, 2004.

4. Éducation musicale, cycle 2, *BOEN* spécial n°11 du 26 novembre 2015.

Mobilisation corporelle, motivation et apprentissages

Document disponible
en PDF

«Sens et enjeux
de la pratique en
éducation musicale»



Associant sensibilité, sensation et motricité, la mobilisation du corps est indissociable des pratiques musicales et, par conséquent, de la construction des connaissances et des compétences propres à ce domaine artistique.

Dans cet ensemble, la voix, premier instrument de l'enfant pour faire de la musique, occupe une place centrale. Elle tire parti de sollicitations régulières qui favorisent son développement physiologique et technique. Ainsi, l'enfant construit peu à peu des savoir-faire qui lui donnent la possibilité d'« identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression ⁵».

Bien souvent, la pratique vocale et, plus largement, toute mobilisation corporelle procurent un sentiment de satisfaction et de réussite. Le plaisir du geste répété et progressivement mieux maîtrisé contribue à l'épanouissement de l'enfant, engendrant bien-être émotionnel, aisance corporelle, confiance en soi. Ainsi se créent les conditions d'une motivation renouvelée qui favorise la construction des apprentissages, l'enrichissement de la motricité et l'engagement dans l'expérience artistique.

Chanter, explorer des rythmes, jouer avec des objets sonores, se mouvoir en musique, imaginer une représentation graphique, sont autant d'occasions de s'approprier – en les vivant par le geste – les éléments constitutifs du discours musical. Appréhender par la mobilisation corporelle les notions relatives, par exemple, à la dynamique, à la durée, au tempo, à l'organisation musicale, permet d'en assurer une intégration intériorisée et durable.

Les croisements avec d'autres enseignements peuvent aussi constituer d'intéressantes opportunités. Ainsi, les danses collectives, sans relever exclusivement du champ de l'éducation musicale, sont un vecteur précieux pour l'appropriation kinesthésique de l'organisation du temps musical (pulsation, tempo, rythme, carrure, structure, etc.).

En éducation musicale, la mobilisation corporelle sert l'intention expressive et constitue parallèlement un moyen d'appropriation sensible des connaissances et compétences spécifiques, lesquelles sont ensuite réinvesties au service du geste musical. Cette constante recherche d'équilibre entre expression et apprentissage permet aux élèves de développer « des techniques permettant de diversifier leur vocabulaire expressif pour le mettre au service d'un projet d'interprétation ⁶». Toute situation d'éducation musicale doit ainsi privilégier l'engagement du corps, lequel participe en outre à la construction globale de l'enfant : « La mobilisation du corps dans le geste musical contribue à l'équilibre physique et psychologique ⁷».

Références bibliographiques

Renard C., *Le geste musical*, Paris, Van de Velde, 1982.

⁵. *Ibid.*, cycle 3.

⁶. *Ibid.*, cycle 3.

⁷. *Ibid.*, cycle 2.